

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	143 (2013)
Artikel:	Centre et périphérie : la principauté de Neuchâtel, de la Réforme à la fin du XVIIIe siècle
Autor:	Lüthi, Dave
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-835789

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Centre et périphérie. La principauté de Neuchâtel, de la Réforme à la fin du XVIII^e siècle

Dave Lüthi

Le canton de Neuchâtel conserve une soixantaine de monuments funéraires, témoins de son passé tout à fait singulier dans le cadre de la Confédération helvétique d'entre la Réforme et la Constitution de 1848. Ce territoire est en effet successivement un comté puis une principauté gérée par la Maison d'Orléans-Longueville (1503-1707) et par les rois de Prusse (1707-1806, puis 1815-1848), une brève parenthèse napoléonienne mise à part. Son fonctionnement politique diffère donc de celui de ses voisins confédérés auxquels il est lié par différents traités de combourgéosie. Pourtant, les liens économiques, sociaux, artistiques sont fréquents entre ces territoires qu'aucune barrière physique ne sépare. Plus même : la principauté est sous l'Ancien Régime un centre de production intellectuel, artisanal et artistique de premier plan, dont les effets se font sentir bien au-delà du lac qui baigne son flanc sud. Le domaine de l'architecture en témoigne largement ; de très nombreux maçons, sculpteurs et architectes neuchâtelois travaillent dès le XVI^e siècle dans des endroits aussi variés que Soleure, La Neuveville, Avenches, Lausanne, Nyon, Genève, pour ne citer que les villes les plus importantes. Cette exportation de la main d'œuvre atteste de capacités extraordinaires en matière de taille de la pierre mais aussi, dans une certaine mesure, de projection architecturale puisque certains Neuchâtelois seront réputés loin à la ronde comme architectes à l'instar d'un Moïse Ducommun. Originaire du Locle, cet artisan participe à de nombreux chantiers d'importance à Genève autour de 1700, et pas seulement comme maçon ou entrepreneur¹. Ce talent pour le travail de la pierre s'explique sans doute en grande partie par l'existence de nombreuses carrières de calcaire dans le pays, dont les plus réputées fournissent depuis l'époque romaine le célèbre calcaire dit « pierre d'Hauterive », reconnaissable à sa couleur jaune caractéristique. Facile à travailler, solide et résistant bien mieux

que les grès du Plateau suisse aux aléas du temps, la « pierre jaune » a sans aucun doute contribué à l'essor d'ateliers de maçons et de sculpteurs, notamment au Val-de-Travers, d'où sont issues plusieurs dynasties de tailleurs de pierre.

Une longue historiographie : le monument funéraire comme source de l'histoire

Si Neuchâtel peut s'enorgueillir de conserver en la collégiale de son chef-lieu l'un des plus célèbres monuments funéraires romands, le célèbre tombeau des comtes, il ne faut pourtant pas négliger le corpus plus récent qui, certes plus modeste, n'en est pas moins extrêmement caractéristique. En outre, il bénéficie d'une historiographie particulièrement riche puisque les premières sources le concernant remontent au XVII^e siècle, lorsque François Barillier en fait un inventaire fouillé dans le cadre de ses *Monuments parlants*, inventaire qu'il agrémente de dessins d'une qualité certes variable, mais qui demeurent des sources uniques dans le domaine du patrimoine funéraire romand (fig. 93)². Le but de Barillier n'est pas d'étudier les tombeaux en eux-mêmes : il les utilise comme source historique afin de documenter l'histoire de la principauté. L'intéressent avant tout les épitaphes, qu'il relève avec plus ou moins de soin. En raison des dégradations subies par ces monuments, voire de leur perte, les *Monuments parlants* sont souvent le seul moyen de connaître l'existence de tombeaux disparus ou de déchiffrer des inscriptions aujourd'hui endommagées.

1. Roth-Lochner, Fornara 1981.

2. Barillier (éd. 1899), pp. 21-26, 49-52, 107-111, 187-193, 296-304 ; Barillier (éd. 1900), pp. 45-51, 68-74. Une réédition est prévue par Grégoire Oguey, qui a consacré une étude à ce manuscrit (Oguey 2009).



Fig. 93. Valangin, collégiale, dalle de Claude d'Arberg, dessinée pour les *Monuments parlants* de François Barillier, XVII^e siècle (Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel).

Forte d'une érudition historique et héraldique dont Michel et Léon Jéquier sont les meilleurs représentants³, l'historiographie neuchâteloise plus récente offre plusieurs autres textes concernant les monuments funéraires de son territoire ou, du moins, fondés sur eux; les ensembles de Cressier⁴ et de Colombier⁵ en particulier ont fait l'objet d'études au milieu du XX^e siècle, le cimetière du Landeron quant à lui a été traité plus récemment⁶. L'inventaire des Monuments d'art et d'histoire scrupuleusement rédigé en 1955-1968 par Jean Courvoisier mentionnera avec rigueur les éléments connus et visibles⁷. Dernier chapitre en date, un mémoire de licence consacré à un inventaire spécifique

des monuments funéraires neuchâtelois a été terminé en 2008⁸, inspiré par l'ouvrage *Destins de pierre*.

Grâce à ces diverses études, il est possible de dresser un portrait assez cohérent de ce corpus, même si de nouvelles découvertes ne sont pas à exclure comme on le verra. Il faut en outre garder en tête que, comme ailleurs, les éléments subsistants ne sont sans doute qu'une petite partie de ce qui a existé et qui a disparu au gré des reconstructions des temples – nombreuses en terres neuchâteloises entre le XVII^e et le XIX^e siècle –, de leur rénovation ou de leur restauration. Toutefois, dans certains cas, il faut souligner l'existence d'un esprit conservateur tout à fait salutaire en ce qui concerne le patrimoine funéraire. Au temple d'Engollon, la dalle de Pierre de Granges († 1458), abbé de Fontaine-André, décrite par Barillier, est déplacée sans doute au moment de la démolition de l'église vers 1766⁹ et sert, une fois retournée, de monument aux épouses successives du pasteur Jean-Henri Lacoste, décédées respectivement en 1765 et 1771. Lors de la récente restauration du temple, la face médiévale, cachée depuis lors, a été redécouverte et la dalle retournée une nouvelle fois, donnant à voir la remarquable figure de l'abbé placée sous une arcature en accolade. La conservation de cette dalle s'explique sans aucun doute dans ce cas par un souci d'économie des matériaux – sinon pourquoi amener de La Coudre à Engollon une dalle dont le poids n'est pas négligeable... A Colombier, le cas est un peu différent: en effet, lors de la reconstruction du temple en 1828, la Commune projette de rendre à Jean-Frédéric et Georges de Chaillet qui en avaient fait la demande les dalles des membres de leur famille afin de « pouvoir les transporter chez eux »; « quant aux autres tombes elles seront levées soigneusement avec ordre et décence et replacées dans les endroits que l'on trouvera convenable dans le nouveau temple »¹⁰, les ossements étant transportés dans le nouveau cimetière sis en dehors du village où ils seront enfouis dans une caisse en bois¹¹. Les quatre dalles restantes seront levées, intégrées au mur du nouveau temple et laissées visibles¹². Vu de l'extérieur, ce respect du souvenir des défunt semble tout à fait remarquable, mais il ne doit pourtant pas trop étonner dans un pays qui fonctionne alors toujours sous un gouvernement d'Ancien Régime. S'il n'est pas impossible que cette intervention soit aussi mue par un certain souci patrimonial, la question historique est plus clairement attestée à Valangin. Dans cette église d'origine médiévale, lors de la

3. *Armorial NE* 1939-1944.

4. Clottu 1957.

5. Schnegg 1948, pp. 213-214.

6. Clottu 1990. Il abrite soixante et une tombes datant pour la plupart du XIX^e siècle.

7. Courvoisier 1955, 1963 et 1968.

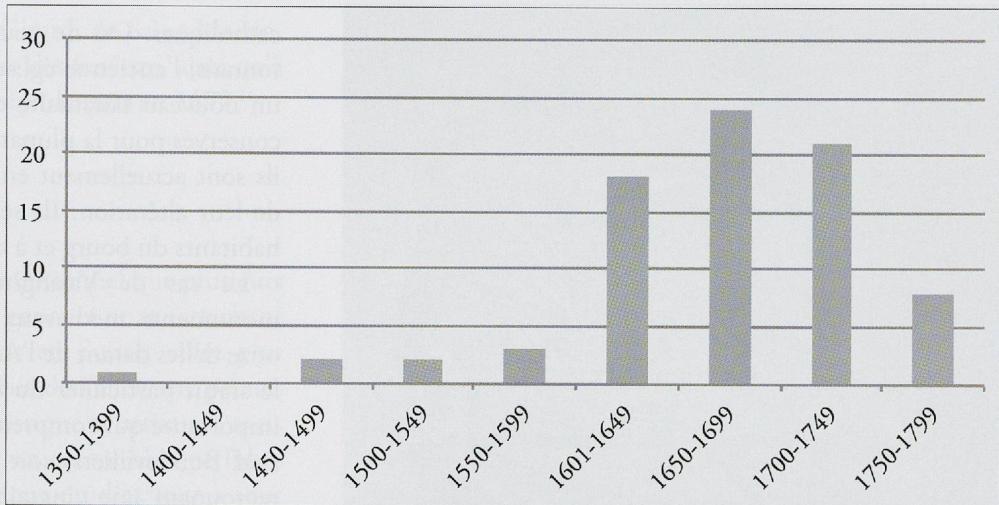
8. Vincent 2008a.

9. Courvoisier 1963, p. 24.

10. ACColombier, BB 3 n°4, 25 mars 1828, p. 83.

11. ACColombier, NN 3, n°5, pièce 17, assemblée de la commission du 30 mai 1828.

12. ACColombier, NN 3, n°1, pièce 23, solde du compte de l'entrepreneur, 3 novembre 1829.



Répartition chronologique des monuments funéraires neuchâtelois conservés et datés (période 1350-1799).

reconstruction de la nef (1840-1841), c'est bien pour des raisons de conservation patrimoniale que les dalles sont relevées contre les parois de la nef¹³. Cette dernière est d'ailleurs édifiée de manière tout à fait précoce dans le style néogothique pour s'accorder à l'édifice existant: le souci de l'histoire est ici flagrant.

Un corpus polymorphe et... unitaire

Le corpus neuchâtelois se distingue des ensembles vaudois et bernois par son antériorité: plus de la moitié de son corpus daté (42/79) date du XVII^e siècle, un gros tiers seulement (29/79) du XVIII^e siècle. Par conséquent, les dalles sont majoritaires; elles sont généralement rectangulaires, en pierre calcaire, portent une inscription incisée, les armes du défunt et ses dates de vie, selon un type très répandu dans l'Europe entière. Les monuments adossés (un seul) ou plaqués (trois) sont beaucoup plus rares qu'en terres valdo-bernoises. Toutefois, en raison de la diversité des personnes remémorées par ces monuments, des jeux de formes, de matériaux et des particularités locales, l'unité du corpus n'est qu'apparente.

Les défunts

Si l'on s'intéresse d'abord à la question des défunts, on remarque rapidement une majorité d'hommes, même si vingt et un monuments commémorent le souvenir de femmes (épouses de pasteurs notamment, patriciennes

aussi) et trois celui d'enfants. La plupart d'entre eux occupent des fonctions administratives dans la principauté (35 occurrences): on dénombre ainsi de nombreux receveurs, quelques lieutenants, des maires, des conseillers communaux ou d'Etat; le corpus conservé à Valangin est exemplaire à cet égard. A Neuchâtel, ville qui conserve peu de monuments datant de l'Ancien Régime, on trouve encore quatre épitaphes de gouverneurs, dont la plus remarquable est celle de Philippe de Brueys († 1742), conservée à la collégiale (fig. 94). Les trois autres proviennent de l'ancien cimetière des Terreaux et sont à notre connaissance de rares exemples de monuments cimétériaux d'avant le XIX^e siècle. Treize monuments de pasteurs sont conservés, auxquels on peut ajouter trois autres, commandés par eux en mémoire de leurs défuntes femmes (tous autour de 1700). Celui de Jean-Frédéric Ostervald (1663-1747) mérite l'attention. Ce pasteur est une figure majeure de l'Eglise réformée neuchâteloise; il a notamment adapté la Bible des pasteurs de Genève (1744) et apparaît dans l'histoiregraphie comme le second réformateur de Neuchâtel après Viret: ce n'est pas le moindre des paradoxes qu'on lui ait dédié l'un des monuments les plus ornés de la principauté.

A Cressier, les monuments conservés dans l'ancienne église Saint-Martin et dans la nouvelle église néogothique rappellent quant à eux la mémoire de nobles ayant des possessions (viticoles notamment) dans cette commune. Mais à côté des seigneurs locaux – Pierre Wallier, seigneur de Cressier et châtelain du Landeron, par exemple – se trouvent des figures moins communes en terres neuchâteloises comme Elisabeth d'Affry, d'origine fribourgeoise, son épouse; Louise de Neuchâtel, fille du seigneur de Neuchâtel (branche bâtarde possédant la seigneurie de Gorgier) et de Louise de Scey, également inhumée à Cressier; Jacques d'Estavayer de Molondin (Stavay-Molondin), membre du Petit et du Grand-Conseil de Soleure, diplomate à la

13. Le secrétaire de commune de l'époque précise en effet que «les pierres tumulaires, aujourd'hui incrustées dans les murs, formaient avant 1840 le pavé de la nef où elles se dégradoient considérablement» (cité in Bujard 2005, p. 75); voir aussi Courvoisier 1968, p. 155.

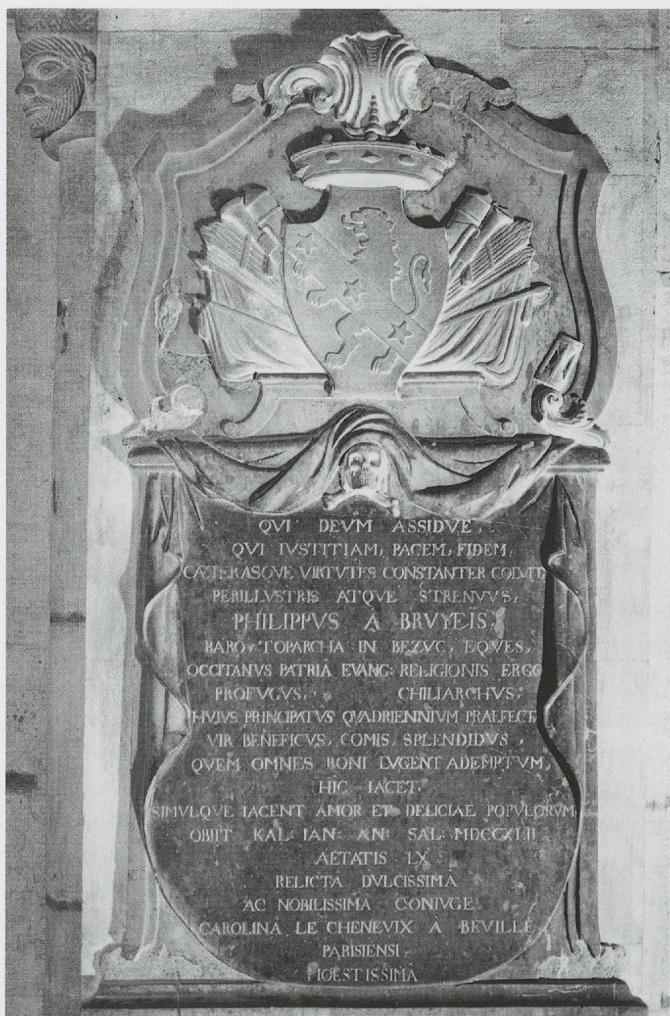


Fig. 94. Neuchâtel, collégiale, monument de Philippe de Brueys († 1742) (Photo MAH-OPAN).

cour de France; ou encore Marie Walbourg Wildt, épouse de Joseph-Nicolas d'Affry. A lire ces patronymes, on devine la raison de leur inhumation à Cressier: comme Le Landeron, la commune est demeurée catholique après la Réforme. Elle est donc l'une des rares du canton qui permette à des personnes fidèles à la confession romaine d'être inhumées dans le pays où elles résidaient de leur vivant¹⁴. Ces deux villages jouent ainsi un rôle très particulier dans la géographie des inhumations sous l'Ancien Régime, servant à recevoir les dépouilles de celles et ceux qui nécessitent une terre consacrée pour y reposer éternellement. La plupart de ces familles possèdent certes une maison ou une terre dans ces communes, mais elles la choisissent peut-être aussi pour des raisons d'affirmation confessionnelle: se faire enterrer à Cressier prend sans doute un sens plus revendicateur qu'une inhumation en terres uniformément

14. Dans le Pays de Vaud, les églises catholiques du district mixte d'Echallens jouent un rôle similaire. Dans le domaine fribourgeois, les réformés se font enterrer à Morat.

catholiques. On ne peut plus guère juger du cas landeronnais, l'ancienne église Saint-Maurice ayant fait place à un nouveau sanctuaire en 1828; les monuments ont été conservés pour la plupart, replacés dans le cimetière, mais ils sont actuellement en grande partie illisibles en raison de leur altération. Ils semblent plutôt être dévolus à des habitants du bourg et à des administrateurs locaux.

Le cas de Valangin est très différent; outre des monuments médiévaux d'importance, le temple abrite onze dalles datant de l'Ancien Régime. Cela s'explique par le statut particulier du village alors, centre d'une mairie importante qui comprenait le Val-de-Ruz dans son entier, sauf Boudevilliers, soit treize communautés bourgeoises regroupant une vingtaine de villages; le maire était responsable d'une cour de justice dont le pouvoir s'étendait à tout le nord du canton, autrefois possessions de la seigneurie. De nombreux administrateurs actifs dans la gestion de cette entité politique (maires, receveurs notamment) y furent inhumés à leur décès, le temple devenant une sorte de panthéon des notables locaux. La figure la plus notoire est toutefois une femme: Catherine de Watteville (1645-1714), qui avait épousé en secondes noces Samuel Perregaux, greffier et maître-bourgeois de Valangin. Cette fille de bailli bernois avait été condamnée à mort en 1690 en raison de son rôle d'espionne à la solde de Louis XIV; sa famille, très influente, était parvenue à faire muer cette peine en exil à vie¹⁵. Son monument funéraire, une simple dalle de facture assez rudimentaire, ne révèle rien de son extraordinaire destin.

Un dernier exemple peut être cité, à proximité de Valangin: il s'agit du temple de Savagnier qui fonctionne quant à lui comme une petite nécropole de la famille Girard. Plusieurs de ses membres furent des notables de la mairie de Valangin ou des soldats au service des rois de Prusse et de Hollande: ainsi, David Girard (1610-1670), conseiller de Valangin et capitaine de régiment pour le roi de Prusse côtoie dans la mort... David Girard (1638-1717), notaire, conseiller de Valangin, rénovateur des extentes, David Girard (1670-1712), conseiller et boursier de Valangin et David Girard (166?-1718), capitaine d'une compagnie du régiment de Chambrier au service de la Hollande. Un seul membre de la famille échappe au prénom usuel, Jean (1624-1682), chirurgien, sergent et capitaine du roi de Prusse. La grande uniformité de leurs dalles, traitées en taille d'épargne, contribue à renforcer le sentiment d'ensemble funéraire. Depuis le redressement des monuments contre les parois du chœur en 1948, ils produisent cependant un effet tout autre que lorsqu'ils étaient au sol. On soulignera au passage l'hégémonie familiale sur le lieu: le temple reconstruit en 1650-1652 est

15. Braun 2004, pp. 135-141.

dû en particulier au carrier Jean Girard, de Saint-Martin, qui fournit les pierres des voûtes et des fenêtres, ainsi qu'à Abraham Girard, maçon, qui recrépita la tour en 1677¹⁶.

Des formes originales

Le corpus neuchâtelois a ceci d'exceptionnel que plusieurs de ses pièces sont uniques en leur genre et ne se rattachent guère à d'autres exemples connus en Suisse, voire plus loin à la ronde. Ce phénomène fait de l'ancienne principauté un véritable petit centre artistique et artisanal, mais un centre souvent sans postérité: un centre bien périphérique, en définitive... On peut donc étudier tour à tour les quelques monuments qui se rattachent à des modèles connus par ailleurs sur le plateau, ceux qui font partie de «sous-ensembles» spécifiques au territoire neuchâtelois, enfin les pièces isolées, souvent intéressantes en elles-mêmes.

Plusieurs dalles de la fin du XVII^e et du début XVIII^e siècle ne sont pas en effet sans évoquer d'autres exemples inventoriés sur sol vaudois, bernois et fribourgeois. Très sobres, elles se composent généralement d'un cadre sans inscription contenant une épitaphe latine en capitales romaines dans la partie basse, les armoiries sommées d'un heaume et de lambrequins dans la partie supérieure. De ce genre, et dans des exécutions plus ou moins raffinées, on peut citer les monuments de Jacques d'Estavayer de Molondin († 1664) à Cressier, de Félix Thomasset († 1688) et de Jean-Henri Chaillet († 1689) à Colombier (fig. 95), et de Benoît de La Tour († 1691) à Valangin ; parfois, les armes ne sont pas traitées en sculpture, mais simplement incisées (Ferdinand Le Chambrier, † 1724, à Môtiers). Ailleurs, les armes, parfois doubles lorsqu'il s'agit de dalles de femmes, sont entourées de palmes et sommées d'une couronne (Marie Walbourg Wildt, † 1691, à Cressier ; Anna de Carey, † 1695, à Travers ; Samuel Vuilleumier, † 1701, à Valangin). Ce type se retrouve à la même époque dans plusieurs sites bien étudiés comme Payerne ou Grandson, peu éloignés de Neuchâtel : il faut vraisemblablement y voir l'œuvre d'un seul atelier.

La question de la production de dalles présentes sur des territoires différents se repose avec un petit ensemble très reconnaissable, dont on retrouve des exemplaires sur terres neuchâteloises, fribourgeoises et vaudoises. La dalle de Jonas de Montmollin à Colombier († 1676), taillée dans un calcaire gris-brun à veines blanches, montre un cadre en relief, quatre crânes avec os en sautoir aux angles, un écu sommé d'un heaume à cimier et lambrequins à volutes végétales très plastiques ainsi qu'une inscription en



Fig. 95. Colombier, temple, monument de Félix Thomasset († 1688) (Photo OPAN, Patrick Jaggi).

caractères italiques. Ces caractéristiques la rapprochent de plusieurs dalles grandsonnoises des années 1670. Il en est de même pour celle d'Abraham Chaillet et de son épouse Marguerite Barillier, à Colombier toujours (1672), qui présente des caractéristiques formelles (hormis les crânes aux angles) et une inscription très semblables. Plus simple – car sans décor armorié – la dalle de Samuel Triboulet († 1673), à Colombier encore, se rapproche aussi par le type d'inscription de ces mêmes dalles de Grandson (italique soigné mêlé à des capitales romaines pour le nom propre); c'est

16. Courvoisier 1968, p. 259.

également le cas de sa voisine, dédiée à Félix Thomasset († 1688). Celles de Jean-Henri Chaillet († 1689) à Colombier et de Benoît de La Tour († 1691) à Valangin comportent la plupart des caractéristiques (matériau pour la première, vigueur du traitement du motif héraldique et de ses lambrequins, inscription) et peuvent être rattachées, mais avec moins de sûreté, à ce petit ensemble qui trouve aussi des échos en terres fribourgeoises. Il faut sans doute y voir l'œuvre d'un atelier ou d'un sculpteur, hélas anonyme, qui travaille vraisemblablement sur l'une des rives du lac – le matériau, qui pourrait être un indice de provenance, n'a hélas pas pu être déterminé avec certitude – et qui diffuse ses œuvres par voies fluviales. A cette époque, les échanges entre les différents territoires voisins ne sont pas rares : il suffit de penser à l'architecte Jonas Favre (vers 1630-1694) qui travaille non seulement en terres neuchâteloises, mais aussi dans les cantons de Berne (château d'Oberdiessbach, 1666-1668) et de Fribourg (couvent des dominicaines d'Estavayer, 1686-1688) pour se remémorer la mobilité des artisans et des artistes de l'époque et, partant, des objets et des modes artistiques¹⁷.

A côté de ces types de dalles relativement répandus dans la région, il faut mettre l'accent sur une particularité régionale, un petit groupe de dalles essentiellement représenté dans le Val-de-Ruz et datant des années 1620-1720¹⁸ et dont la morphologie est tout à fait originale. En effet, contrairement à la plupart des dalles romandes, elles se caractérisent par un travail de la pierre en taille d'épargne, faisant surgir d'un fond lisse non seulement le décor mouluré et armorié, mais également l'épitaphe traitée non pas en incision comme à l'habitude, mais en relief, prise entre des lignes de régleure formant une sorte de cadre. L'aspect de ces monuments est par conséquent très différent de celui des autres dalles romandes, car la majeure partie est en relief et fait oublier la surface plane en creux qui lui sert de fond¹⁹. Cette technique n'est pas uniquement utilisée alors pour les monuments funéraires : elle est courante dans l'architecture rurale de l'arc jurassien où, sur des éléments tels qu'impostes, claveaux ou chambranles, on retrouve également ce travail en taille d'épargne, tout particulièrement dans le Val-de-Ruz et dans les montagnes neuchâteloises, aux XVII^e et

XVIII^e siècles²⁰. On ignore hélas les noms des artisans qui ont pratiqué ce type de sculpture ; il s'agit sans doute de maçons ou de carriers de la région qui, comme il a déjà été dit, sont nombreux et souvent dotés d'une formation d'un certain niveau. Dans un seul cas, celui de Savagnier, on peut imaginer que le carrier qui a fourni la pierre du temple en 1652, Jean Girard²¹ – ou un membre de son entourage – est aussi celui qui taille les dalles vingt ans plus tard : la porte méridionale du temple, chef-d'œuvre post-Renaissance de la taille d'épargne monumentale, est extrêmement proche dans sa facture, sa composition, ses motifs (losanges, rinceaux, etc.) et son épigraphie de ce que l'on retrouve dans le temple sur les dalles de la famille homonyme. Hélas, aucun document d'archives ne vient pour l'instant corroborer cette hypothèse.

Ce corpus s'étend sur près d'un siècle, de 1620 (dalle de Jacques de Chambrier, à Valangin) à 1718 (dalle de David Girard, à Savagnier) avec des relais réguliers²², mais il reste dans sa grande majorité cantonné à deux temples, ceux de Valangin et de Savagnier (dès 1670 pour ce dernier). Seule une dalle du temple de Colombier (1673) possède des caractéristiques similaires, pour l'inscription en tout cas. Les plus caractéristiques de ces dalles sont sans aucun doute celles de David et Jean Girard à Savagnier (1670 et 1682), conçues selon le même modèle et de dimensions quasi analogues (101 x 191 cm / 96 x 191 cm) (fig. 96 et 97). Dans les deux cas, la dalle rectangulaire est cernée par un cadre orné de sortes de rinceaux affrontés ; à l'intérieur, une bande s'enroule en spirale vers le centre avec des retours à angle droit ; elle porte le texte de l'épitaphe, rédigée en français et se termine par un motif de noeud. Le cœur de la dalle est divisé en trois ; le carré central portant une sorte d'écu chantourné avec les armes familiales et les initiales du défunt, les deux autres parties étant subdivisées encore en champs horizontaux portant les dates de naissance et de mort du défunt, le dernier deux losanges décoratifs. Récupérant des principes de composition bien diffusés (dalle à cadre, écu au centre), les créateurs de ces dalles font usage d'un vocabulaire tout à fait différent de l'habituel, plus provincial sans doute, mais aussi beaucoup plus original, décliné dans une ordonnance régie par *l'horror vacui*. Si l'on peut sourire devant des représentations un peu naïves

20. Plusieurs agrafes de La Sagne traitées dans cette « manière » sont datées des années 1760.

21. Courvoisier 1968, p. 259.

22. Valangin, Pierre Hory († 1630) ; Cernier, Claude Soguel († 1630) ; Valangin, Wolfgang Duperron († 1631) et Jeanne Vuilley († 1651) ; Savagnier, David Girard († 1670) ; Colombier, Pierre Guinand († 1673) ; Valangin, Salomon Willomier († 1675) ; Chézard-Saint-Martin, Abraham Boyve († 1684) ; Valangin, Etienne Bolle († 1684) ; Nicolas Gaudot († 1686) ; Théodore Chevalier († 1686) ; Savagnier, Jean Girard († 1682) et David Girard († 1712) ; Valangin, Catherine de Watteville († 1714) ; Savagnier, David Girard († 1717).

17. A cet égard, il est intéressant de noter qu'en 1753, l'expertise de l'église catholique du Landeron, en très mauvais état, est confiée à un architecte de même confession, Jean Fasel, de Fribourg (Courvoisier 1963, p. 157).

18. On peut lui adjoindre : Colombier, Pierre Guinand († 1673) ; Saint-Blaise, Isaac de la Hire († 1728).

19. On ne connaît qu'un seul exemple en terres bernoises à Arch (1708).



Fig. 96. Savagnier, temple, dalle de David Girard († 1670) (Photo MAH-OPAN).

de couronnes ou de motifs « savants » mal interprétés, on est aussi forcé d’admirer la qualité des inscriptions en relief, surtout lorsque le cadre disparaît et que les lignes superposent leurs caractères romains à la fois gras et souples dans un tapis d’écriture d’une modernité très étonnante. Par comparaison, des réalisations bien plus classiques et pourtant de très belle facture, comme la dalle de Benoît de La Tour à Valangin (1691) apparaissent un peu fades.

Les deux dalles les plus tardives de Savagnier (1712 et 1718) reprennent une partie des principes décrits ici, mais rétablissent une bipartition bien de leur temps pour le centre de la dalle: inscription – en relief – dans la partie basse, armes dans un écu ovale entouré de palmes dans la



Fig. 97. Savagnier, temple, dalle de Jean Girard († 1682) (Photo MAH-OPAN).

partie haute. Toutefois, le type d'écriture (caractères minuscules déliés) et la manière de traiter les motifs végétaux différent des normes classiques; la présence des initiales du défunt près des armoiries, de part et d'autre d'un motif de cœur sur la dalle de 1712, ajoute son caractère savoureux à ces dalles qui sont les exemples les plus tardifs du type en taille d'épargne. Pour terminer ce chapitre sur les dalles du Val-de-Ruz, soulignons qu'à plusieurs reprises, le texte de l'épitaphe est extrêmement similaire, seules les qualifications et les dates de vie du défunt changeant. Le «formulaire» suivant se retrouve sur les cinq exemplaires

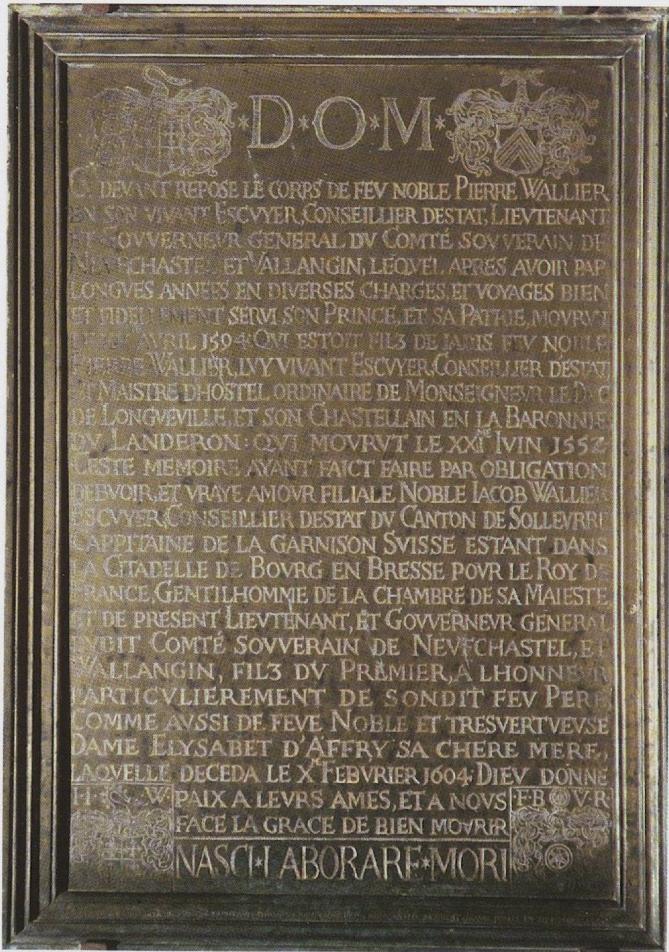


Fig. 98. Cressier, nouvelle église Saint-Martin, monument de Pierre Wallier (1604) (Photo OPAN, Patrick Jaggi).

de Savagnier: «Icy repose en espérance de la résurrection (le corps) de [nom du défunt, fonctions, rédigées de manière très abrégée] / né le [date de naissance selon le principe: «le 10 de septembre 1610»] décédé le [date de mort, même principe]». La réutilisation de cette formulation est un autre indice incitant à penser que ces dalles ont été conçues par un seul atelier.

Un autre «sous-ensemble» peut-être évoqué: celui des monuments en bronze ou portant des médaillons traités dans ce matériau. S'il représente un petit groupe en terres neuchâteloises, il est encore plus rare en terres vaudoises²³; seul le canton de Fribourg en montre plusieurs exemplaires. Ces pièces datent surtout du début du XVII^e siècle et se répartissent de façon apparemment aléatoire dans le paysage neuchâtelois. La plus monumentale, et aussi la plus ancienne, se trouve à Cressier (Pierre Wallier et Elisabeth d'Affry, 1604) (fig. 98); il s'agit d'une épitaphe murale mesurant 77 x 55 cm qui est composée comme un tableau: l'inscription en français, en caractères romains, est incisée

23. Lausanne, cathédrale, Jean-François Gaudard († 1662) (médaillon de bronze sans doute, disparu).

dans un champ entouré par un cadre mouluré. Dans la partie haute, les initiales «D. O. M.» voisinent avec les armes des deux conjoints, également incisées. Elle est signée et datée par son auteur, «CLAUDE BOURBERAIN, MAISTRE GRAVEUR DE DIJON ET DE LA MONNOIE À NEUFCHASTEL [---] EN SEPTEMBRE 160[.]»²⁴. Les autres monuments de ce groupe sont des dalles de calcaire accueillant dans des cavités créées à cet effet un médaillon armorié de bronze, comme à Fenin (1615), La Brévine (1630), Couvet (1743); trois exemplaires répartis entre 1668 (?) et 1716 ont dû exister au Locle, mais un seul subsiste intact: les autres ont perdu leur médaillon. Au même endroit, on trouve une dalle avec une table épigraphique en laiton, datant de 1639, tout à fait unique. Le monument de métal connaîtra une brève renaissance au XIX^e siècle sur les monuments d'Engillon (1810) et de Neuchâtel (collégiale, 1822, médaillon en fonte).

Les monuments adossés et plaqués: l'exception

Le canton de Neuchâtel conserve peu de monuments dressés dans ses temples, il faut le souligner – la plupart des dalles n'étant appuyées aux parois que depuis les restaurations du XX^e siècle. Seuls quelques exemples de monuments adossés et plaqués sont à relever, dont deux, sans doute, sont de la même main. Le plus ancien date de 1724 et se trouve au temple de Môtiers; il s'agit d'une petite épitaphe armoriée qui accompagne la dalle de Ferdinand Le Chambrier. Le suivant est plus tardif (1742) et se trouve à la collégiale de Neuchâtel. Il est dédié à la mémoire du gouverneur Philippe de Brueys. Sa composition bipartite, le drapé portant l'inscription, le cadre supérieur chantourné portant les armes et des motifs iconographiques topiques (lampe fumante, sablier) incitent à l'attribuer à l'atelier du sculpteur bernois Johann Friedrich Funk I, qui produit alors des dizaines de monuments similaires²⁵. Le troisième se trouve dans la même ville, au temple du Bas; il commémore le célèbre pasteur Jean-Frédéric Ostervald († 1747) (fig. 99). Sa composition apparaît comme une reprise simplifiée du précédent, le drapé à inscription subsistant dans toute son ampleur, mais la partie supérieure, réduite dans

24. Selon Jean Couvoisier, le nombre manquant doit être un 4 ou un 7 (Courvoisier 1955, p. 115). Claude Bourberain ou Bourbeaux est attesté en 1695 à Neuchâtel, date à laquelle il envoie une lettre à l'évêque de Bâle afin de lui réclamer la somme de 18 écus sols et 1 batz pour la gravure et la fabrication des coins des pièces pour la monnaie de Saint-Ursanne, coins qu'il avait amenés à cheval avec son fils dans cette ville (*Bulletin de la Société suisse de numismatique* 1889, p. 68).

25. Lüthi 2008.

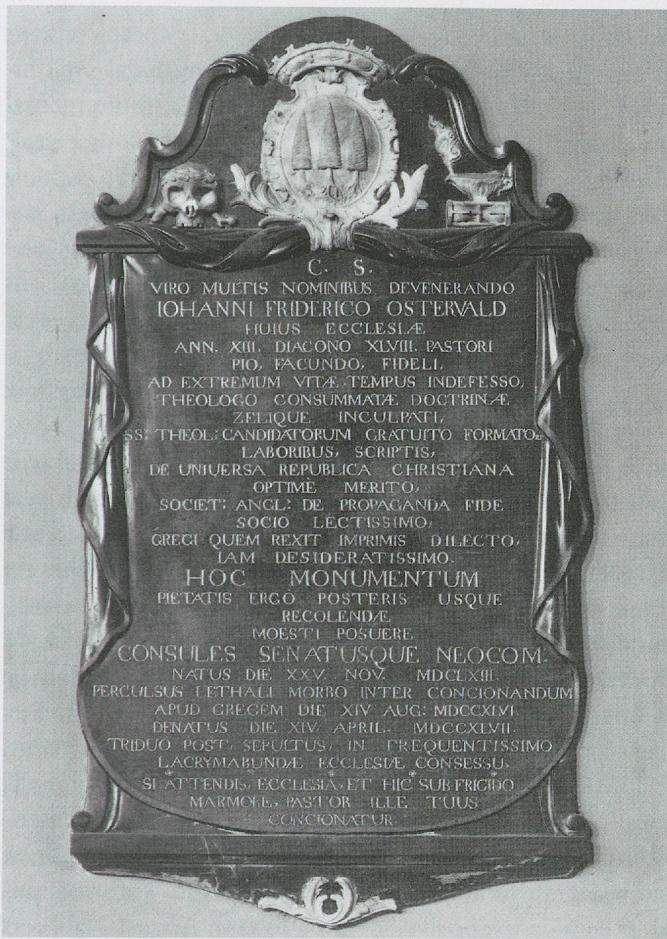


Fig. 99. Neuchâtel, temple du Bas, monument de Jean-Frédéric Ostervald († 1747) (Photo MAH-OPAN).

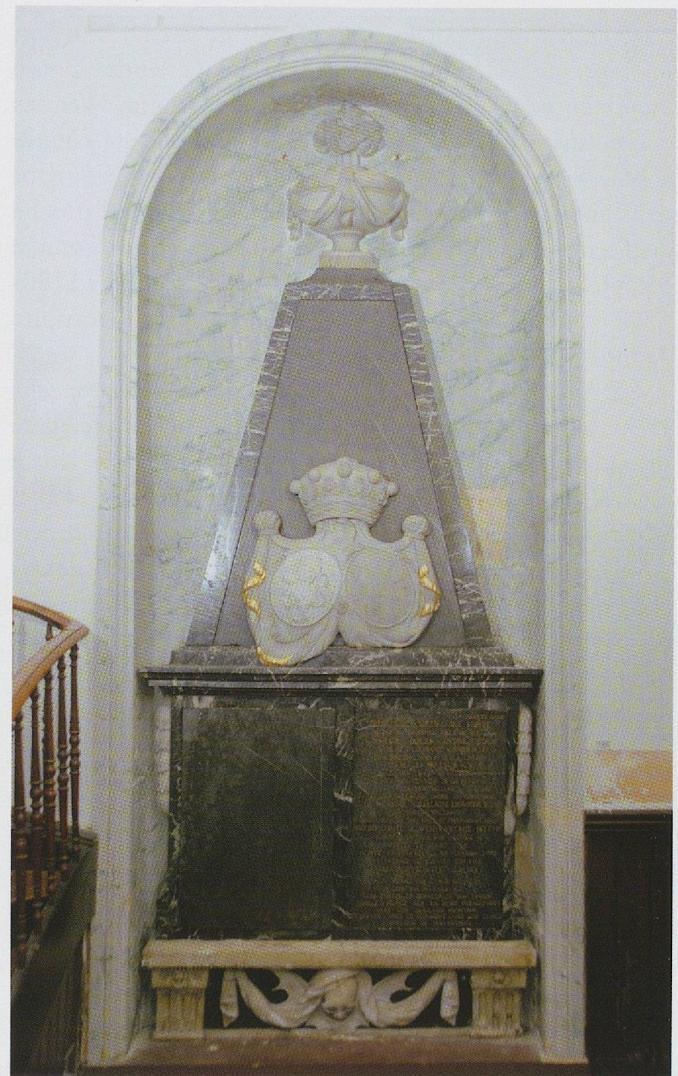


Fig. 100. Bôle, temple, monument de la baronne d'Uxkull († 1777) (Photo OPAN, Patrick Jaggi).

ses dimensions, aligne un peu maladroitement un crâne posé sur des os en sautoir, les armes du défunt sous une couronne et une lampe fumante posée sur un sablier renversé. Cette sorte de résumé de l'iconographie funéraire réformée sied sans doute bien à ce fervent théologien ; du point de vue de la composition, le monument d'Ostervald montre en revanche quelques faiblesses. Il aurait été difficile d'attribuer au Bernois la paternité de ce monument, alors même que le drapé et le type d'inscription se rapprochent beaucoup de sa production : la partie haute et quelques détails de l'épitaphe (les « U » par exemple, qui ne sont pas ici formés comme ailleurs chez Funk de deux « J » inversés) sèment en effet le doute. Par bonheur, des documents d'archives apprennent que ce monument a été commandé au Neuchâtelois Henri Lambelet (1714-1796), l'un des plus importants sculpteurs de son temps, dont ce monument représente la première œuvre attestée²⁶. Sans doute inexpérimenté en la matière, l'artiste s'inspire visiblement de l'un des rares exemples contemporains qu'il ait sous les yeux, le monument de Philippe de Brueys, en le

simplifiant un peu. C'est toutefois dans la seconde œuvre funéraire que l'on peut lui attribuer, le monument de la baronne d'Uxkull au temple de Bôle (vers 1780), que sa part d'invention sera beaucoup plus importante²⁷.

Les archives restent muettes sur la conception de ce tombeau, l'un des plus remarquables du canton (fig. 100). Il est érigé à la mémoire de la baronne Sophie-Frédérique-Guillemine von Uxkull-Gyllenband (1756-1777), fille d'un ministre du roi de Wurtemberg et épouse dès 1776 de David, sixième comte Wemyss, connu alors sous le titre de Lord Elcho (1721-1787). Ce militaire de carrière avait fui l'Angleterre après la défaite de Culloden en 1745. Il s'était réfugié d'abord en France, où il était entré au service de Louis XV, puis dans la Principauté. Il devient alors bourgeois de Neuchâtel et communier de Bôle, village près duquel il a acquis en 1757 le domaine de Cottendarc,

26. AEN, notes Courvoisier, 1NC-42-13.

27. Lüthi 2012.

érigé en baronnie par Frédéric II de Prusse en 1780. Son mariage tardif ne dure guère puisque sa jeune épouse meurt en couches une année après leur union. Wemyss décède quant à lui à Paris en 1787 et aurait été enterré à Bôle aux côtés de son épouse²⁸. Il n'est pas étonnant dans un contexte aussi international – Wemyss est proche de Pierre-Alexandre du Peyrou, qui fait éditer l'œuvre complète de Jean-Jacques Rousseau dans les années 1780-1790²⁹ – que le monument érigé par Lord Elcho s'inspire de modèles inédits dans la région.

Le monument a vraisemblablement été exécuté vers 1780, au moment de la reconstruction du temple. Il se situe dans une niche à terminaison semi-circulaire située en face de la porte d'entrée dans le vestibule du temple. Légèrement surélevé, il se compose de trois registres superposés. Le premier montre deux pieds cannelés et rudentés ainsi qu'un motif du crâne ailé émergeant d'une draperie en marbre clair. Exceptionnellement, le crâne est baissé, les orbites fixant le sol dans une position tout à fait inédite. La partie médiane du monument comporte une double plage prévue pour les épitaphes de la baronne (réalisée) et du baron, sans doute jamais incisée³⁰, qu'encadre une bordure de marbre veiné. L'inscription est réalisée avec soin et régularité. De part et d'autre, deux guirlandes de lauriers servent d'ornement à cette partie par ailleurs très sobre. Le registre supérieur se compose d'une pyramide soulignée d'un bandeau de marbre. A sa base sont figurées les armoiries du baron et de la baronne unies par un drapé et sommées d'une couronne ; à son sommet se voit une urne fumante ornée de draperies, de belle facture.

La monumentalité de ce tombeau est caractéristique de son temps en Suisse. En effet, après la création du célèbre mémorial de Hieronymus von Erlach au temple de Hindelbank par le sculpteur d'origine berlinoise Johann August Nahl en 1751, on constate l'essor de la sculpture funéraire tridimensionnelle. L'un des premiers échos se découvre à Torny-le-Grand dans le tombeau de Jean-Frideric de Diesbach, créé et signé peu après 1751 par Johann Friedrich Funk I – qui connaît bien Nahl pour avoir collaboré à plusieurs reprises avec lui³¹. Bôle est plus proche du monument bernois par son type (monument adossé) et sa forme (pyramide), mais son style néoclassique est en revanche une marque de modernité évidente – le

vocabulaire rococo de Hindelbank est complètement délaissé ici. Le plus ambitieux projet pyramidal est toutefois neuchâtelois : il s'agit du tombeau monumental dessiné par l'architecte bernois Erasme Ritter pour Pierre-Alexandre du Peyrou afin de servir de tombeau à Jean-Jacques Rousseau et lui-même³², mais qui ne sera pas réalisé. Le monument de Bôle s'intègre donc dans une mouvance d'ampleur européenne, dont les réalisations remarquables sont rares en Suisse. Dans le cas précis, c'est sans aucun doute le commanditaire, au courant des modèles internationaux, qui joue un rôle majeur dans le choix de ce type si particulier.

A notre connaissance, le créateur de ce monument exceptionnel n'est pas cité par les sources d'archives ; toutefois, un faisceau d'indices permet de proposer une hypothèse d'attribution. Très visiblement, l'auteur du monument de Bôle est un sculpteur de qualité, au courant des modèles et des modes de son temps. A la fin du XVIII^e siècle, les artistes capables de réaliser un ouvrage d'une telle ampleur ne sont toutefois guère nombreux en terres neuchâteloises. Un nom s'impose rapidement, celui de Henri Lambelet (1714-1796), sculpteur dont la très longue carrière – des années 1740 à sa mort – mériterait en soi une étude. Sa production la plus ancienne est marquée du sceau du rococo, tendance qui s'affirme sans doute au contact privilégié avec Johann August Nahl lors de la création du fronton du temple d'Yverdon, dessiné par ce dernier et réalisé par le Neuchâtelois (1753-1755). Dans les années 1760-1770, les travaux qui lui sont attribués font en revanche montre d'une veine néoclassique remarquable et parfois précoce, à l'instar de la fontaine du Bassin à Neuchâtel (1774) dont la forme de la chèvre (un obélisque sommé d'une urne) n'est pas sans rappeler le monument de Bôle³³. Grâce à Jean Courvoisier, on sait en outre que Lambelet est fréquemment actif dans le district de Boudry, notamment au Bied (1775), au château d'Auvernier (1783) et, sans doute, à la Fabrique Neuve de Cortaillod. Sa présence est en outre attestée à Bôle même lors de l'agrandissement du temple en 1780, date à laquelle il est chargé par la Commune de sculpter les armes du conseiller d'Etat Jean-Frédéric de Pierre à l'entrée du temple. Le propriétaire du domaine de Trois-Rods avait en effet pris à sa charge divers frais de construction de l'église. Il est dès lors tout à fait vraisemblable, même si cela reste une hypothèse, qu'à cette occasion Lambelet ait été chargé de la réalisation du monument funéraire de son

28. *Dictionary of national biography* XX 1908-1909 ; Courvoisier 1963, p. 324.

29. Bien plus tôt, Pierre-Alexandre du Peyrou avait dédié un texte sur Rousseau à Wemyss : *Seconde lettre relative à M. J. J. Rousseau : adressée à Mylord comte de Wemyss, baron d'Elcho, pair d'Ecosse, &c. &c. &c., [Yverdon], [F.-B. de Félice], 1765.*

30. La coupe publiée par Jean Courvoisier montre deux épitaphes à cet endroit, mais il s'agit vraisemblablement d'une erreur de relevé.

31. Brodard, Christen 2010b.

32. Voir Guyot 1958, p. 210. La gravure du projet de tombeau date de 1789 (aimable communication de Thierry Châtelain).

33. A Avenches, la fontaine du Milieu (1794), également attribuée à Lambelet, se compose d'un fût de colonne antique cannelée et rudentée portant un pot-à-feu cerclé d'une guirlande (Grandjean 2007, pp. 186-187).

épouse récemment inhumée dans le temple. On pourra s'étonner de la présence d'un monument si imposant dans un temple aussi modeste que celui de Bôle; si ce genre de pratique n'est pas rare dans les cantons voisins, on a vu qu'il est moins fréquent dans la principauté où la plupart des tombeaux sont placés au sol. Toutefois, Wemyss est auréolé du prestige que lui confèrent son rang ainsi que sa carrière et, en outre, il joue un rôle non négligeable dans la reconstruction du temple puisque c'est lui qui paie la nouvelle cloche – elle porte une inscription en hommage à sa générosité³⁴ – et qui entre pour cela en pourparler avec un fondeur de Morteau. Il n'est donc pas étonnant que les communiers le gratifient de ce privilège, dont il ne sera d'ailleurs pas le seul à profiter: peu après, on propose à d'autres membres éminents du territoire d'être inhumés au temple. C'est le cas en 1783 lorsque décède le capitaine Pierre Petaval, autrefois au service du roi de Sardaigne. Sa famille refusera toutefois l'honneur pour des raisons inconnues, et il sera simplement enterré au cimetière³⁵.

Variété et qualité

Plusieurs dalles neuchâteloises isolées présentent une qualité d'invention et d'exécution et méritent un bref passage en revue. La plus ancienne à retenir l'attention est celle de Fenin, commémorant la mort accidentelle par noyade de Jean Tribolet en 1615 (fig. 101). Ses proportions sont plus ramassées qu'à l'habitude (118 x 168 cm). Le travail de la dalle est traité en moyen relief pour la couronne de laurier circulaire qui entoure les armes – ovales quant à elles – traitées en bronze. L'espace interstitiel contient, comme le cadre de la dalle et sa partie inférieure, une longue inscription en français et en latin relatant le malheur du jeune homme, le chagrin de ses parents devant la perte de leur fils unique et, fait assez rare, porte aussi un poème composé sur sa mort :

LE TORRENT IMPITEVX QVI RAVIT DE / MON AGE / LE PLVS BEAV DV PRINTEMPS ET FAICT VOIR / QVE LA MORT / SANS RESPECT DE SAISO(N) TATE(N)T EN TOVT / PASSAGE / IL FAVT CERCHER AV CIEL VN PLVS ASSV/RE PORT.



Fig. 101. Fenin, temple, monument de Jean Tribolet († 1615) (Photo MAH-OPAN).

Avec beaucoup d'autres, la dalle Fenin témoigne d'une francophilie marquée de la part des auteurs d'épitaphes neuchâtelois; en effet, dès avant la Réforme (Neuchâtel, 1505 et 1545; Valangin, vers 1523), la plupart des inscriptions sont rédigées en français, selon un usage courant dans la région, mais beaucoup plus rare ailleurs en Suisse francophone où la langue vulgaire ne se généralise sur les monuments funéraires qu'au XVII^e siècle (français dans le Pays de Vaud, allemand ou dialecte dans le canton de Berne). Le latin sera présent de manière beaucoup plus ponctuelle ici qu'ailleurs et l'usage du français donnera lieu à des manifestations littéraires plus soignées qu'à l'habitude, ce dont le monument de Fenin témoigne³⁶.

Le Val-de-Travers offre quant à lui de beaux exemples pour le XVIII^e siècle, dans une veine parfois archaïsante, parfois audacieuse, qui mérite d'être examinée. Le

34. La commune prévoit de graver ce texte: «Il n'a cessé de combler cette Communauté de ses générosités des l'instant qu'il a bien voulu lui faire l'honneur d'être du nombre de ses Communiers» (AEN, archives communales de Bôle, registre des délibérations du Conseil, VII, p. 159, 20 juin 1779).

35. AEN, archives communales de Bôle, registre des délibérations du Conseil, VII, p. 256, 12 mai 1783.

36. On notera au passage que le couloir du premier étage du château de Fenin porte comme décor des quatrains du poète français Guy de Faur, seigneur de Pibrac. Ces poèmes ont été publiés en 1574, mais le décor est daté du milieu du XVII^e siècle (Courvoisier 1968, p. 203; Petris 2005, pp. 278-282).

monument de Friedrich L. de Bonstetten († 1735) et de son épouse Judith de Merveilleux († 1743) apparaît ainsi comme particulièrement retardataire par rapport à ce qui peut être observé au début du siècle à Valangin ou à Colombier, voire même à Travers (dalle d'Anne de Carey, † 1695). La longue inscription en caractères romains, les nombreuses ligatures, le traitement en bas relief des armes, des tenants et des supports, chacun des éléments présents sur la surface de cette dalle évoque plutôt le XVII^e que le XVIII^e siècle. Son traitement particulier s'explique toutefois en raison de l'amateurisme présumé de son auteur: en effet, à l'instar de plusieurs autres dalles de la même vallée, la dalle de Travers est signée par ses auteurs, ce qui représente la principale marque de modernité à signaler ici. Ainsi, son dessin est l'œuvre d'un certain Girardier, capitaine des grenadiers³⁷, et sa réalisation est due aux sculpteurs Abraham Berthoud-Maublanc et Jacques Borel Petitjaquet. Ces deux derniers se retrouveront comme auteurs d'une autre dalle du Val-de-Travers, au temple de Couvet, qu'ils signent également de leurs deux noms (Henry de Roy, † 1743); dans le même temple, la dalle Simon Petitpierre († 1772) (fig. 102) montre le seul nom d'Abraham Berthoud, dit ici «l'ancien», et qui n'est sans doute pas le même artiste. Il pourrait s'agir d'une troisième génération, la première étant représentée par Jean Berthoud, qui signe quant à lui la dalle et l'épitaphe de Ferdinand Le Chambrier au temple de Môtiers en 1724. Si les œuvres de Jean sont tout à fait dans le ton de son époque et montrent sa connaissance de modèles communs à de nombreux autres monuments du plateau suisse (dalle rectangulaire à cadre, armoiries et inscription incisés, écu ovale contenu dans un cadre à volutes d'esprit rocaille, couronne à gemmes losanges et ovales alternées³⁸), celles de Berthoud-Maublanc et Petitjaquet sont bien moins courantes et disparates: en effet, la dalle de Henry de Roy à Couvet n'a rien à voir avec celle de Travers décrite ci-dessus. Elle est ceinte d'un cadre mouluré dont les angles portent des motifs végétaux en volutes; la partie supérieure du cadre, sur sa face intérieure, est chantournée. Une table en relief, aux angles échancrés et couronnée par une sorte de socle mouluré et vide, occupe une majeure partie de l'espace central. L'épitaphe se glisse tant bien que mal entre cet élément saillant et les armes du châtelain de Vautravers, traitée sous la forme d'un médaillon de bronze. La dalle voisine de Simon Petitpierre, signée par Berthoud l'Ancien est non moins étonnante. Un premier cadre rectangulaire



Fig. 102. Couvet, temple, dalle de Simon Petitpierre († 1772), détail (Photo OPAN, Patrick Jaggi).

abrite une composition qui évoque les modèles bipartites du Plateau, avec son inscription en partie basse, couronnée par une composition reposant sur les lignes végétales du sommet d'un cadre formant assise à deux écus ovales surmontés d'un heaume et de lambrequins un peu maladroits, le tout s'inscrivant dans un triangle.

La prétention des sculpteurs du Val-de-Travers à signer leurs œuvres est sans doute moins liée à leur fierté d'avoir exécuté des monuments funéraires qu'à leur prétention d'affirmer leur statut d'artiste; à l'instar de Lambelet, qui signe plusieurs de ses œuvres – notamment les gnomons dont il parsème les jardins des grandes demeures du district de Boudry (Le Bied, Auvernier, mais aussi au château de Corcelles-sur-Concise) –, ils semblent avoir conscience de leur talent et souhaitent ne pas le garder dans l'anonymat habituel. Sans doute aussi la multitude des sculpteurs en présence dans la Principauté pousse-t-elle certains à se démarquer de cette manière: tous n'auront pas la chance de Lambelet de profiter de projets prestigieux dans les cantons voisins, mais au moins seront-ils gratifiés d'être mentionnés dans l'historiographie, honneur dont ne jouissent pas beaucoup d'autres sculpteurs de Suisse romande de cette époque!

37. Peut-être un membre de la famille Girardet, du Locle, qui compte plusieurs dessinateurs dans ses rangs depuis le milieu du XVIII^e siècle (Burnand 1957).

38. Une dalle très similaire se trouve à Vevey: Etienne Seignoret († 1741).